



CONTRAT DE LOCATION / CONDITIONS GENERALES CONTAINER DE STOCKAGE

Article 1 : Définitions

- Box@Home:** Box@Home SA, Winketkaai 25 / 602, 2800 Mechelen, TVA BE 0661.687.181 (adresse de correspondance : Box@Home, Steenhoevestraat 6, 2800 Mechelen);
- Client:** un Consommateur qui conclut un contrat avec Box@Home ;
- Consommateur:** toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou professionnelle;
- Contrat:** un contrat entre Box@Home et le Client, conclu via le Site Internet, par lequel (i) Box@Home met à disposition du Client pour une durée déterminée l'usage d'un container de stockage et, sauf accord contraire, un emplacement pour ce container de stockage, tel que décrit sur le Site Internet, afin que le Client puisse stocker ses biens lui-même dans le container de stockage, et sur base duquel le Client s'engage à payer le loyer convenu et/ou (ii) le Client achète des Produits Associés;
- Biens:** les biens corporels dont le Client est propriétaire ou qui sont valablement en sa possession, et que le Client désire stocker dans le container de stockage loué;
- Produits Associés:** les biens corporels tels que décrits sur le Site Web et qui sont en vente sur le Site Web;
- Site Internet:** le site www.boxathome.be de Box@Home;
- MyBox@Home:** le portail auquel le Client a accès sur base de ses données d'accès spécifiques, et sur lequel, après inscription, seules les données le concernant sont accessibles. Le nom d'utilisateur sur base duquel le client se connecte, consiste en une adresse e-mail et ne peut jamais être modifié. Un nouveau nom d'utilisateur peut être attribué uniquement suite à la création d'un nouveau compte;
- Délai de Rétractation:** le délai dans lequel le client peut faire usage de son Droit de Rétractation;
- Droit de Rétractation:** la possibilité pour le Client de renoncer au Contrat dans le Délai de Rétractation;
- Jour:** jour calendrier;

Article 2 : Champ d'application

Les présentes conditions générales (ci-après "Conditions Générales") s'appliquent à toute offre faite par Box@Home et à tout Contrat entre Box@Home et le Client, pour autant qu'il n'y ait pas été dérogé par écrit. Le Client s'engage à ce que tous les utilisateurs du Contrat qu'il a conclu souscrivent aux mêmes obligations que celles reprises dans les présentes Conditions Générales.

Toutes autres conditions que les présentes Conditions Générales, ainsi que toute dérogation aux présentes Conditions Générales doivent toujours être confirmées par écrit par Box@Home.

Article 3 : Droits légaux du Client

Le Client peut à tout moment invoquer les obligations légales auxquelles Box@Home est soumise, sauf si et dans la mesure où cela est autorisé, ces Conditions Générales s'en écartent.

Article 4 : Délai de livraison

Le lieu de livraison est l'adresse que le Client a communiquée à Box@Home comme lieu de livraison. Le lieu de mise à disposition est l'adresse de l'emplacement de Box@Home.

Le Client indiquera quand il souhaite recevoir la livraison au lieu de livraison ou quand il souhaite visiter le container de stockage à l'endroit de mise à disposition en choisissant une des périodes de livraison ou de visite sur le Site Internet.

Box@Home vérifiera si la date de livraison ou de visite proposée est faisable. Si la date est faisable, Box@Home confirmera la date de livraison ou de visite au Client par écrit, et livrera ou mettra à disposition le container de stockage à la date qui a été déterminée.

Dans l'hypothèse où la livraison ou la mise à disposition est retardée, ou si une commande ne peut être exécutée ou ne peut l'être que partiellement, le Client en sera informé dans les meilleurs délais. Si cette

date de livraison ou de visite n'est pas faisable, Box@Home proposera une date différente. Dans le cas où la livraison ou la première mise à disposition ne peut être exécutée, le Client a le droit de résilier le Contrat sans frais.

Dans l'hypothèse d'une telle résiliation, Box@Home devra rembourser la somme que le Client a payée dans un délai d'un mois.

Le risque de perte ou de détérioration des Produits Associés est transféré au Client dès que celui-ci ou un tiers désigné par lui, autre que le transporteur, a pris physiquement possession des Biens.

Article 5 : Finalité, usage et annulation/défaut dans le chef du Client

Box@Home loue les containers de stockage et les emplacements pour ces containers conformément aux dispositions des présentes Conditions Générales avec pour seul objectif le stockage des Biens qui répondent aux conditions des présentes Conditions Générales. Le Client n'est pas autorisé à modifier la finalité du container de stockage ou à le déplacer.

En outre, Box@Home propose des services de collecte et de livraison des containers de stockage entre l'adresse choisie par le Client et l'emplacement fourni par Box@Home. Le Client est tenu d'obtenir toutes les autorisations nécessaires pour la mise en place du container de stockage et de disposer d'un espace suffisant pour la mise en place d'un container de stockage, conformément aux indications fournies par écrit par Box@Home. Le Client supporte tous les frais engendrés par le non-respect de ces obligations.

Le Client est responsable envers Box@Home de tout dommage pouvant résulter de tout acte contraire aux présentes Conditions Générales ou à toute législation.

S'il apparaît que le Contrat ne peut être exécuté en raison d'un manquement du Client, ou si le Client annule la commande sans raison valable (et sous réserve de l'application de l'article 13) le Client en supporte les frais.

Box@Home n'est pas tenue de vérifier si les Biens satisfont aux Conditions Générales ou à la législation. Toutefois, si Box@Home soupçonne que le Client agit en violation des présentes Conditions Générales ou de la législation, elle a le droit, mais pas l'obligation, de contacter les autorités compétentes et de leur donner accès au container de stockage à des fins de contrôle. Tous les frais en découlant sont supportés par le Client. Box@Home n'est pas tenue d'informer préalablement le Client d'un tel contrôle.

Le Client reconnaît que Box@Home n'est pas responsable des dommages causés aux Biens à la suite d'interventions et de contrôles (externes).

Les délais du Contrat et des offres relatifs aux prestations de Box@Home sont purement indicatifs.

Article 6 : Règles de conduite pour la Location

Le Client n'est PAS autorisé à :

- utiliser le container de stockage à des fins contraires aux présentes Conditions Générales ou toute législation;
- s'approprier le container de stockage d'une manière ou d'une autre;
- développer une activité économique dans ou à partir du container de stockage; ou
- transférer ou sous-louer un droit issu des Conditions Générales, du Contrat ou de tout autre contrat conclu avec Box@Home, en tout ou en partie, à un tiers.

Le Client n'est PAS autorisé à stocker les produits suivants dans le container de stockage, ni des produits équivalents (cette liste n'est pas exhaustive):

- argent liquide, actions, titres ou parts;
- appareils électroniques activés;
- produits toxiques, explosifs, inflammables et autres qui sont dangereux ou nocifs pour l'homme, l'environnement ou pour



d'autres biens, ainsi que les produits périssables comme, mais non limités à:

- o tous les déchets possibles;
 - o amiante;
 - o carcasses de voiture et/ou de moto;
 - o pneus de voiture (max. 4 pneus par container de stockage);
 - o batteries lithium ion;
 - o essence, diesel et autres combustibles;
 - o insecticides (pesticides et herbicides);
 - o substances chimiques, radioactives et biologiques;
 - o bonbonnes de gaz et/ou batteries;
 - o substances toxiques tels que le méthanol et les détachants;
 - o produits irritants;
 - o substances cancérigènes;
 - o fertilisants (chimiques);
 - o organismes vivants ou empaillés;
 - o substances mutagènes;
 - o substances explosives telles que les aérosols, sprays, et gaz (liquides) tels que l'acétylène, butane, LPG, propane, hydrogène;
 - o substances inflammables telles que l'acétone, benzène, méthanol, colle de contact et colle néoprène, désodorisant, pétrole, produits anti-gèle, térébenthine, peinture, white spirit;
 - o substances oxydantes telles que l'hydrogène et autres peroxydes, chlorures, salpêtre et acides perchloriques;
 - o substances dangereuses telles que les produits de décapage de peinture, substances corrosives, produits de protection du bois, produits de nettoyage, diluants pour peinture;
 - o substances sensibilisantes;
 - o nourriture et autres produits périssables (pour le vin et autres boissons alcoolisées, voir ci-dessous);
 - o feux d'artifice;
 - o métaux lourds tels que le mercure, cadmium, zinc, plomb et cuivre;
- les produits dont la possession est prohibée la législation applicable comme:
- o drogues;
 - o produits volés ou recelés;
 - o produits illégalement importés;
 - o produits contrefaits;
 - o produits de contrebande;
 - o armes à feux, explosifs ou munitions;
- joaillerie, fourrure, œuvres d'art, pièces de collection et objets avec une valeur émotionnelle, irremplaçable ou spéciale.
- Le vin et les autres boissons alcoolisées, à moins qu'ils soient stockés de façon compartimentée de telle manière qu'aucune contamination et/ou dommage par et/ou d'autres biens ne soit possible.

Article 7 : Accès au container de stockage

Afin d'obtenir la livraison ou l'accès au container de stockage loué, le Client doit en faire la demande à Box@Home via son MyBox@Home, en indiquant la date de livraison ou de visite souhaitée. Box@Home confirmera la date de livraison ou de visite demandée par e-mail, ou (si la date de livraison ou de visite demandée n'est pas faisable), proposera une date de livraison ou de visite alternative. Sans présentation de la carte d'identité du Client, aucune réception et/ou aucun accès au container de stockage concerné ne sera accordé. Le Client ne peut tenir Box@Home responsable en cas de réception ou d'accès illicite par des tiers sur présentation de la carte d'identité du Client.

Box@Home a uniquement accès au contenu du container de stockage avec l'accord préalable du Client. Cependant, en cas d'événements soudains nécessitant un accès urgent, Box@Home peut accéder au contenu du container de stockage sans le consentement du Client et ce sans le prévenir. Cette possibilité d'accès existe également lorsque Box@Home soupçonne que le Client ne respecte pas les présentes Conditions Générales ou la législation.

Box@Home a le droit de s'autoriser l'accès au container de stockage, ainsi qu'aux autorités compétentes, à la demande de ces autorités compétentes. Box@Home n'est pas tenue de contrôler le droit d'accès des autorités en question. Dans un tel cas, Box@Home peut mais n'est pas obligée d'informer le Client d'un tel accès.

Box@Home a le droit de dresser un inventaire des biens stockés dans les containers de stockage et de prendre des photos de leur contenu aux dates de livraison et de visite et dans les cas où elle a le droit d'accéder au container de stockage.

Article 8 : Responsabilité

Box@Home est déchargée de toute responsabilité dans l'hypothèse où le Client enfreint une règle de droit ou les présentes Conditions Générales, dans le cadre de ses relations avec Box@Home.

En aucun cas Box@Home ne sera tenue responsable pour les dommages qui ne résultent pas d'une faute directe et immédiate de Box@Home.

La responsabilité de Box@Home, tant à l'égard du Client qu'à l'égard des tiers considérés ensemble, sera en tout état de cause limitée à quatre fois le montant payé par le Client à Box@Home dans le cadre du Contrat dans l'année précédant l'événement qui est à la base de la responsabilité (ou quatre fois le montant payé par le Client dans l'année de l'événement, en l'absence d'année précédente), avec pour maximum le montant effectivement payé par la compagnie d'assurance en vertu des polices d'assurance de Box@Home pour l'année au cours de laquelle l'incident survient.

Le Client reconnaît explicitement que les exclusions et limitations de responsabilité dans le cadre de cet article sont raisonnables, au vu de:

- a. la possibilité pour le Client de souscrire une assurance ;
- b. le fait que Box@Home n'a pas accès aux containers de stockage et qu'il ne peut pas contrôler l'usage que le Client fait du container de stockage ;
- c. le fait que Box@Home n'est pas en mesure d'évaluer correctement le risque ;
- d. la différence importante qui peut exister entre les montants payés par le Client et la valeur des Biens.

Box@Home possède une couverture d'assurance relative à sa responsabilité pour la commande. Box@Home se réserve le droit de changer les conditions des polices d'assurance aux circonstances évolutives du marché d'assurance et à la détermination de la valeur du volume de Biens à assurer.

Box@Home n'est en aucun cas responsable pour pas la qualité des Biens au moment du stockage, ni pour leur usure et leur détérioration normale (y compris la diminution de qualité éventuelle du vin et/ou d'autres boissons alcoolisées stockées), ni pour les dommages et pertes de qualité liées à leur manipulation par Box@Home, dans le cadre de l'exécution normale des tâches qui lui ont été confiées.

Article 9 : Garanties du Client

Le Client garantit qu'il est le propriétaire des Biens donnés en vue d'être stockés, ou que les Biens sont licitement en sa possession et qu'il a l'autorisation de conclure le Contrat, dont font partie les présentes Conditions Générales.

Le Client garantit que les Biens ne sont pas contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, et ne compromettent en aucun cas Box@Home.

Le Client indemnise Box@Home de tous les frais, réclamations, responsabilités, dommages ou dépenses que Box@Home subit ou fait, suite à l'usage, propre ou impropre, que le Client fait des containers de stockage.

Le Client est responsable envers Box@Home de tout dommage subi par les containers de stockage.

Si le Client choisit de ne pas utiliser un emplacement de Box@Home mais d'utiliser le lieu de livraison comme emplacement, le Client doit payer une caution à l'avance. Le montant de la caution dépend du type de container de stockage et de la période de location spécifiée. Après avoir récupéré le container de stockage chez le Client, Box@Home procédera à l'inspection du container de stockage. S'il s'avère que le container de stockage est propre et intact et qu'il est établi que le Client a rempli toutes ses obligations, la caution versée par le Client lui sera remboursée. Box@Home a le droit de compenser les sommes dues par le Client avec la caution. Aucun intérêt n'est payé sur la caution et celle-ci est hors TVA.

Article 10 : Assurance obligatoire

Le Client est tenu d'assurer ses Biens, dans les conditions habituelles, contre la perte, le vol, et les dommages, pour la durée du Contrat. Le Client contracte l'assurance lui-même et indemnise Box@Home de toute responsabilité pour les dommages aux Biens. De plus, le Client indemnise Box@Home contre tout recours éventuel de l'assureur du Client.



Le Client peut demander des informations à Box@Home en vue de fournir les informations nécessaires aux compagnies d'assurance.

Si le Client n'a pas contracté d'assurance, tous les dommages et pertes, résultant de n'importe quelle cause, seront à la charge et aux risques du Client.

Article 11 : Prix

Les prix convenus entre Box@Home et le Client sur le Site Internet sont hors TVA, sauf mention contraire.

A la suite du paiement du prix, ce dernier est définitivement acquis par Box@Home, même si le Contrat venait à prendre fin de manière anticipée, sauf convention contraire expresse.

En cas de vente de Produits Associés, le prix total est payé au moment de la commande. Lorsqu'un paiement anticipé est stipulé, le Client ne peut faire valoir aucun droit concernant l'exécution de la commande ou du (des) service(s) concerné(s), avant que ce paiement anticipé n'ait été effectué.

Tous les prix peuvent être modifiés périodiquement. Les prix modifiés ne s'appliquent qu'à partir d'une nouvelle période de location pour autant que le Client ne mette pas fin à la location, ou s'appliquent dès une nouvelle commande de Produits Associés.

Les prix mentionnés dans l'offre peuvent, à chaque renouvellement périodique du Contrat par Box@Home, être ajustés au prix indiqué à ce moment sur le Site Internet pour une nouvelle période de location.

Article 12 : Facturation

La facturation a lieu au moment de la commande. La facture est uniquement transmise au Client par voie électronique via e-mail et via son MyBox@Home. Dans ce contexte, le Client consent à ce que l'e-mail soit un moyen de communication valable.

Le paiement se fait avant la date de livraison ou la date de première mise à disposition mentionnée dans l'article 4. Le paiement par le Client du prix d'achat des Produits Associés, de la première période de location et de l'éventuelle caution se fait avant l'envoi de la commande. Sauf indication contraire, le Client a le choix entre payer électroniquement via le Site Internet et payer par virement classique. En cas d'absence de paiement, Box@Home dispose du droit de considérer le contrat comme inexistant ou résolu aux frais du Client.

Box@Home prend les mesures techniques et organisationnelles adéquates afin de sécuriser le transfert électronique de données et de garantir un environnement web sécurisé, ainsi que les mesures de sécurité appropriées pour le paiement électronique.

En cas de défaut de paiement du Client, Box@Home pourra, sous réserve de restrictions légales, réclamer des intérêts de retard équivalents au taux d'intérêt légal ainsi que les frais raisonnables de recouvrement préalablement annoncés au Client.

Les frais de recouvrement s'élèvent au minimum à 15% du montant de la facture impayée, avec un minimum de € 40,00, sans préjudice du droit dont dispose Box@Home de prendre en compte les frais qu'elle aurait supportés et qui dépasseraient ce montant. Ces frais s'entendent hors TVA et s'appliquent par facture expirée.

Dans l'hypothèse où le Client ne remplit pas ses obligations, Box@Home a le droit de garder les Biens qui ont été stockés dans les containers de stockage jusqu'à ce que le Client remplisse ses obligations. Le Client accepte également que le non-respect de ses obligations peut mener à une perte de propriété dans le cas où il ne réagit pas dans les quinze (15) jours après en avoir été formellement mis en demeure par Box@Home par lettre recommandée.

Article 13 : Droit de Rétractation du Client

13.1. Droit de Rétractation

Le Client a le droit de se rétracter du Contrat sans donner de motifs dans un délai de quatorze (14) jours.

Ce Délai de Rétractation expire, pour les services, quatorze (14) jours après le jour de la conclusion du Contrat, ou, dans le cadre de ventes de

Produits Associés, quatorze (14) jours après le jour où le Client, ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par le Client, acquiert la possession physique du bien.

Pour exercer le Droit de Rétractation, le Client doit notifier à Box@Home (BOX@HOME NV/SA, exerçant ses activités commerciales sous le nom de : Box@Home, Adresse de correspondance : Steenhoevestraat 6 – B-2800 MECHELEN ; Numéro de téléphone : 015 28 40 65 ; Adresse e-mail : info@boxathome.be) sa décision de rétractation du Contrat au moyen d'une déclaration sans équivoque (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Pour ce faire, le Client peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-joint, mais il n'y est pas obligé. Le Client peut également remplir le modèle de formulaire de rétractation ci-joint ou une autre déclaration clairement formulée et l'envoyer par voie électronique. Si le Client fait usage de cette possibilité, Box@Home communiquera au Client, sans délai, un accusé de réception de la décision de rétractation via un support durable (via e-mail par exemple).

Pour que le Délai de Rétractation soit respecté, il suffit que le Client transmette sa communication relative à l'exercice du Droit de Rétractation avant l'expiration du Délai de Rétractation.

13.2. Conséquences de la Rétractation

Si le Client se rétracte du Contrat, ce dernier percevra tous les paiements de Box@Home qu'il a effectués jusque-là, y compris les frais de livraison des Produits Associés (à l'exception des éventuels frais supplémentaires découlant du fait que le Client ait choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que la livraison standard la moins chère proposée par Box@Home) dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où Box@Home est informée de la décision de rétractation du Contrat. Box@Home procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client a utilisé pour la transaction initiale, sauf si le Client a expressément convenu d'un moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client. Box@Home peut attendre d'effectuer le remboursement jusqu'à ce qu'elle reçoive les produits en retour, ou que le Client prouve qu'il a mis ces produits à la disposition de Box@Home, en fonction de ce qui sera le plus rapide.

Le Client doit rendre les produits à Box@Home immédiatement et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après que le Client aura communiqué sa décision de rétractation du Contrat à Box@Home. Ce délai est réputé respecté si le Client rend les produits avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours. Les frais directs de collecte des produits sont pris en charge par le Client. La responsabilité du Client n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation des produits résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ces produits.

Si le Client a demandé de commencer la prestation de services (en ce compris tout transport d'un container de stockage) pendant le Délai de Rétractation, le Client devra payer à Box@Home un montant proportionnel à ce qui a été presté jusqu'au moment où le Client a informé Box@Home de l'exercice de son Droit de Rétractation, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le Contrat. Un Contrat peut comprendre divers services (par exemple, le transport et la location). Les services qui ont été entièrement prestés, doivent être entièrement payés et ne peuvent pas être remboursés.

Article 14 : Conformité et garantie

Box@Home garantit que les produits et/ou services satisfont aux exigences du Contrat, aux spécifications mentionnées dans l'offre, aux exigences raisonnables de qualité et/ou d'utilité, ainsi qu'aux dispositions légales et/ou réglementations administratives en vigueur à la date de la conclusion du Contrat.

Un arrangement offert par Box@Home, le fabricant et l'importateur ne porte pas atteinte aux droits et revendications que le Client peut invoquer vis-à-vis de Box@Home en vertu d'une loi et/ou d'un Contrat en cas de manquement de Box@Home à ses obligations.

Article 15 : Durée

15.1. Durée du Contrat

A l'exception du Contrat relatif à l'achat unique d'un Produit Associé, le Contrat est conclu pour la durée choisie par le Client au moment du



placement de la commande, débutant à la date à laquelle le Contrat a été conclu, à moins qu'une autre durée ait été stipulée.

La location débute au moment où le Client reçoit le container de stockage à l'adresse qu'il a indiquée ou au moment où le container de stockage est mis à sa disposition pour la première fois.

15.2. Fin de la Location

Le Client peut à tout moment mettre fin au Contrat de location en réclamant le container de stockage loué et en payant la facture finale. Une demande de livraison ou de mise à disposition pour vidage des containers de stockage doit être faite en respectant un délai minimum de sept (7) jours ouvrables, et sous réserve du paiement de la facture finale avant la fin de ce délai et préalablement au transport des containers de stockage au Client ou à la mise à disposition des containers de stockage pour vidage.

Box@Home peut à tout moment, avec effet immédiat et sans préavis, mettre fin au Contrat de location si le Client ne respecte pas la mise en demeure de respecter les Conditions Générales, le Contrat ou la loi dans les quinze (15) jours. S'il est mis fin au Contrat en raison d'un manquement du Client, celui-ci reste tenu de payer les loyers dus, ainsi qu'une redevance mensuelle d'occupation égale au dernier loyer applicable jusqu'à l'évacuation des containers de stockage.

15.3. Expiration du délai contractuel

Le Client recevra une facture périodique fixe de la part de Box@Home afin de continuer la location. A ce moment, le Client peut opter pour :

- la prolongation du Contrat en payant à Box@Home le loyer pour une période de location supplémentaire, préalablement à la fin de la période de location en cours;
- laisser le Contrat prendre fin automatiquement et réclamer les containers de stockage à Box@Home avant l'expiration de la période mentionnée dans l'article 15.1, à condition que tous les loyers éventuellement dus soient payés;
- laisser le Contrat prendre fin automatiquement et ne pas réclamer les containers de stockage à Box@Home avant l'expiration de la période en cours pour que Box@Home soit en mesure de s'approprier les Biens ou de les retirer, aux dépens du Client conformément à l'article 15.4. Le Client confirme qu'il renonce explicitement à ses Biens dans de telles circonstances.

15.4. Conséquence d'une résiliation

Le Client reconnaît et confirme que tous les Biens que le Client laisse dans les containers de stockage après la fin du Contrat de location pour quelque raison que ce soit, peuvent être retirés par Box@Home aux dépens du Client, sans aucune responsabilité de la part de Box@Home, dans l'hypothèse où le Client ne réclame pas les containers de stockage ou dans l'hypothèse où le Client n'a pas payé les loyers et les frais de transport, et ce, malgré une mise en demeure écrite (par e-mail) assortie d'un délai d'exécution de quinze (15) jours. Dans de telles circonstances Box@Home a le droit, à sa propre discrétion, de détruire les Biens aux dépens du Client, ou de s'approprier ces Biens et si elle le désire, de les vendre aux dépens du Client. Les sommes d'une telle vente reviennent à Box@Home à concurrence de ce qui est nécessaire pour payer les frais potentiels relatifs à l'exercice des droits consacrés par le présent article et en vue de l'acquittement de toute autre somme due à Box@Home en vertu de contrats conclus avec le Client. La différence positive entre ces revenus et les montants dus à Box@Home devront être remboursés au Client. Dans l'hypothèse où un tel remboursement serait impossible d'un point de vue pratique, Box@Home devra garder les revenus pour le compte du Client. Chaque année, des frais de gestion administrative d'une valeur de € 25,00 seront facturés sur le montant déposé. Aucune disposition des présentes Conditions Générales ne porte atteinte au droit de Box@Home d'être payée pour toute dette impayée résultant d'une relation juridique avec le Client.

Les frais de retrait sont d'au moins € 30,00 par container de stockage. Cette disposition ne fait pas obstacle à l'obligation qu'a le Client de rembourser l'intégralité des dommages causés par le fait qu'il a abandonné des Biens.

Article 16 : Force majeure

En ce qui concerne le Contrat, et dans la mesure où celui-ci a trait au loyer, Box@Home est soumise, en tant que loueur, aux dispositions du Code Civil belge.

Les cas de force majeure sont, entre autres, des actes de tiers, des causes étrangères à l'activité de Box@Home, des dommages causés par des vices propres aux Biens et en général, les cas de force majeure acceptés par la jurisprudence, même si Box@Home a été mis en demeure.

Article 17 : Données à caractère personnel

Box@Home traite les données à caractère personnel du Client conformément à la législation applicable en matière de protection de la vie privée et conformément à la politique de confidentialité et de cookies de Box@Home, disponible sur le Site Internet (« Privacy & Cookies »). Une copie de cette politique de confidentialité et de cookies peut également être obtenue à tout moment en envoyant un e-mail à Box@Home.

Si le Client stocke des données à caractère personnel dans le container de stockage et dans la mesure où la législation sur la protection de la vie privée s'applique à ces activités, le Client est tenu d'en informer Box@Home par écrit et à l'avance afin que, si nécessaire, un accord de traitement puisse être conclu entre le Client en tant que responsable du traitement et Box@Home en tant que sous-traitant. Le Client indemnise Box@Home contre toute demande et tout dommage pouvant résulter du non-respect de cette obligation par le Client.

Article 18 : Notifications et communications

Toutes les notifications peuvent être adressées valablement aux adresses (électroniques) indiquées. Le Client communique une adresse postale à Box@Home et une adresse électronique, et il est fortement conseillé au Client de fournir une seconde adresse électronique générale pour les messages les plus importants.

Toute communication peut se faire via e-mail ou via MyBox@Home.

Article 19 : Changement d'adresse

Le Client est responsable de l'enregistrement des coordonnées les plus récentes (par ex. changement d'adresse) via MyBox@Home. Si le Client n'enregistre pas correctement ses coordonnées, toute correspondance sera valablement envoyée à la dernière adresse connue.

Article 20 : Procédure de plainte

Box@Home dispose d'une procédure de plainte reprise sur le Site Internet et gère les plaintes conformément à cette procédure.

Les plaintes relatives à l'exécution du Contrat doivent être soumises immédiatement et entièrement à Box@Home, et doivent être décrites clairement.

Box@Home répondra aux plaintes qui lui sont soumises dans un délai de quatorze (14) jours, prenant cours à la date de réception de la plainte. Au cas où une plainte nécessite un délai de traitement plus long, Box@Home répondra dans un délai de quatorze (14) jours avec un accusé de réception et une indication du délai dans lequel le Client pourra s'attendre à une réponse plus détaillée.

Article 21 : Divisibilité

Dans l'hypothèse où un organe judiciaire déclarerait une disposition des présentes Conditions Générales comme nulle et non-avenue, la validité des autres dispositions des présentes Conditions Générales n'en est pas affectée.

La disposition nulle et non-avenue sera réputée avoir été remplacée par une disposition valide se rapprochant, autant que possible, de la disposition déclarée nulle et non-avenue, au regard de son contenu et de ses conséquences.

Article 22: Modification des Conditions Générales

Le paiement de la facture par le Client emporte son accord sur la dernière version des Conditions Générales disponible sur le Site Internet www.boxathome.be.

Article 23 : Compétence et droit applicable

Les présentes Conditions Générales et les tous les contrats conclus entre Box@Home et le Client sont exclusivement régis par le droit belge. Les Tribunaux d'Anvers et les Tribunaux de paix d'Anvers sont exclusivement



BOX@HOME n.v/s.a.
Adres correspondentie: Steenhoevestraat 6 – B-2800 MECHELEN
Adres maatschappelijke zetel: Winketkaai 25 bus 602 – B-2800 MECHELEN
Tel. 015/28.40.65 – E-mail: info@boxathome.be
Website: www.boxathome.be
BTW BE 0661.687.181 – RPR Mechelen
Belfius – IBAN BE56 0689 3011 9788 – BIC GKCCBEBB

compétents pour régler les conflits entre parties. Box@Home se réserve
le droit de porter tout litige potentiel devant d'autres tribunaux compétents.